

REPUBLIQUE DU BURUNDI

*** PARTI, ALLIANCE BURUNDO - AFRICAINE POUR LE SALUT, « ABASA »***

*** UMUGAMBWE W'ABASA BASANGIRASHAKA B'UBURUNDI N'AFRIKA***

DECLARATION DU PARTI ABASA N° 27/04

1. Le Bureau Politique du Parti ABASA a tenu sa réunion hebdomadaire ce mercredi 6 octobre 2004 pour évaluer la situation politique du moment et à l'issue des débats qui ont suivi, est arrivé aux conclusions suivantes :
2. En faisant la lecture de la Constitution de Transition, le Bureau politique du Parti ABASA estime que la présente session de l'Assemblée Nationale et du Sénat est irrégulière et illégale et par conséquent devrait être annulée. Outre que cette soit disante session va occasionner des dépenses sans un travail réel des parlementaires, elle n'a aucune base juridique pour se tenir. Il s'agit donc d'un gaspillage des fonds de l'Etat.
3. Par contre, une session extraordinaire du Parlement s'imposait en ce moment où le vide institutionnel risque de se matérialiser si comme on le pressent, le référendum sur le projet de constitution post transition ne peut pas avoir lieu avant la fin de la période de la transition. Le Parlement de transition serait donc plutôt bien inspiré de se pencher sur les voies et moyens d'éviter le blocage institutionnel qui ne profile à l'horizon.
4. Le Parti ABASA déplore en outre le silence observé en haut lieu de la République au moment de l'exode massif de la population vers des lieux plus sûrs dans les pays voisins suite aux discours incendiaires des plus hauts responsables du pays. Il est à se demander si ce silence ne traduit pas leur satisfaction de ces résultats qu'ils attendaient de leurs surenchères politiques.
5. Le Parti ABASA en appelle à la population pour qu'elle reste calme et sereine et ne prête pas oreille aux rumeurs alarmistes véhiculées par ceux-là mêmes qui veulent exploiter leur peur légitime pour arriver à leurs sinistres desseins. Le fait que les Hutu et les Tutsi fuient dans la même direction ou en sens opposé et que d'autres Hutu et Tutsi décident de rester ensemble sur les lieux, est le signe le plus éloquent qu'il n'y a pas d'antagonisme hutu et tutsi pour le moment.
6. Le Parti ABASA soutient et encourage le Président de République à maintenir le cap et à veiller jalousement au prescrit de l'article 82 de la constitution de transition qui, il faut le rappeler stipule ce qui suit : « Le Président de la République, Chef de l'Etat, incarne l'Unité Nationale, veille au respect de la charte de l'Unité Nationale et de la Constitution de Transition et assure par son arbitrage, la continuité de l'Etat et le fonctionnement régulier des pouvoirs.
Il est le Garant de l'Indépendance Nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités et accords internationaux ».

Comme on le voit, le Président de la République reste en fin de compte le dernier « Recours » en cas de situations graves comme aujourd'hui. De plus, cette prérogative n'est reconnue par la constitution de transition qu'au seul chef d'Etat.

7. Le Parti ABASA invite le peuple burundais à rester soudé et solidaire et à se rendre aux urnes à la date que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) aura fixée, pour que le oui remporte massivement aux prochaines consultations sur le référendum.
8. Le Bureau Politique du Parti ABASA donne par la présente le mot d'ordre à ses responsables provinciaux et communaux à être plus qu'auparavant aux côtés de la population pour la rassurer que les agitations observées dans certains milieux politiques ne sont que celles de cette montagne qui accouche une souris

Fait à Bujumbura, le 7 Octobre 2004

Pour le Bureau Politique de l'ABASA

Jean-Baptiste MUKURI

Vice-Président et Représentant Légal Suppléant